



---

**Marine MILLOT – chef du service ARTU**

---

# Vitesse et sécurité routière en milieu urbain

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**

Ville à 30 – Arles, le 2 décembre 2010

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère  
de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer

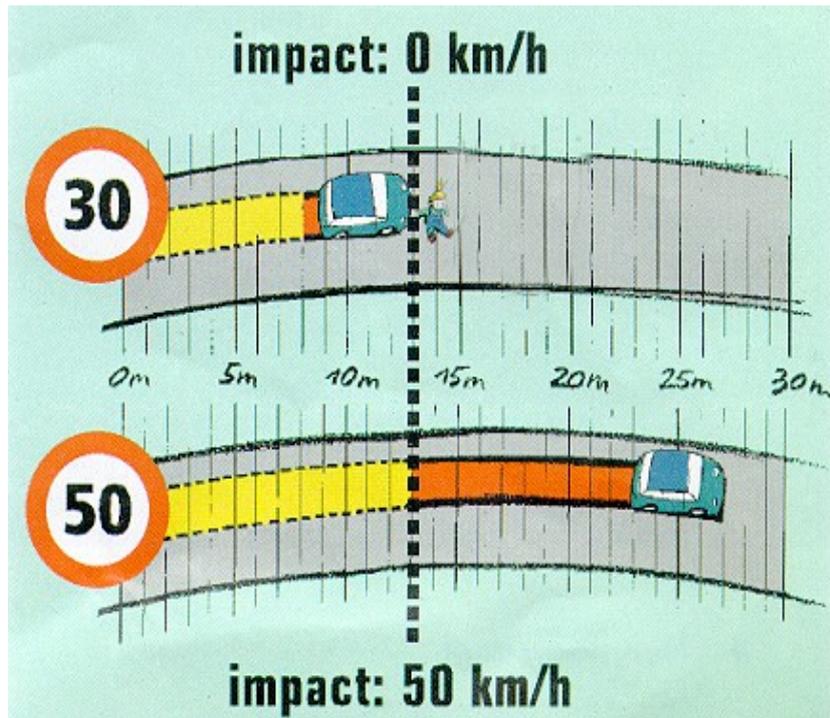
# Vitesse et sécurité en milieu urbain

- Quels impacts de la vitesse sur la sécurité ?

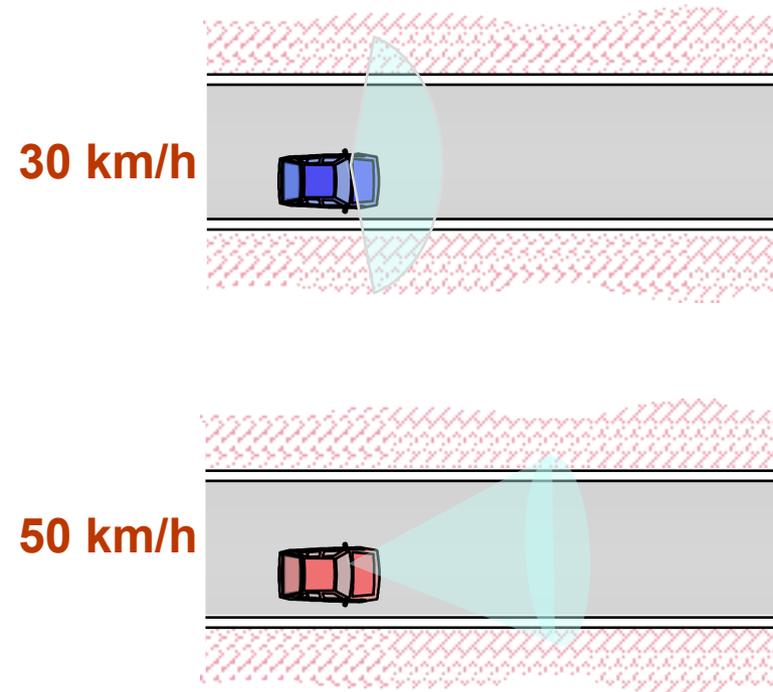


# Impact des vitesses sur

## La distance d'arrêt



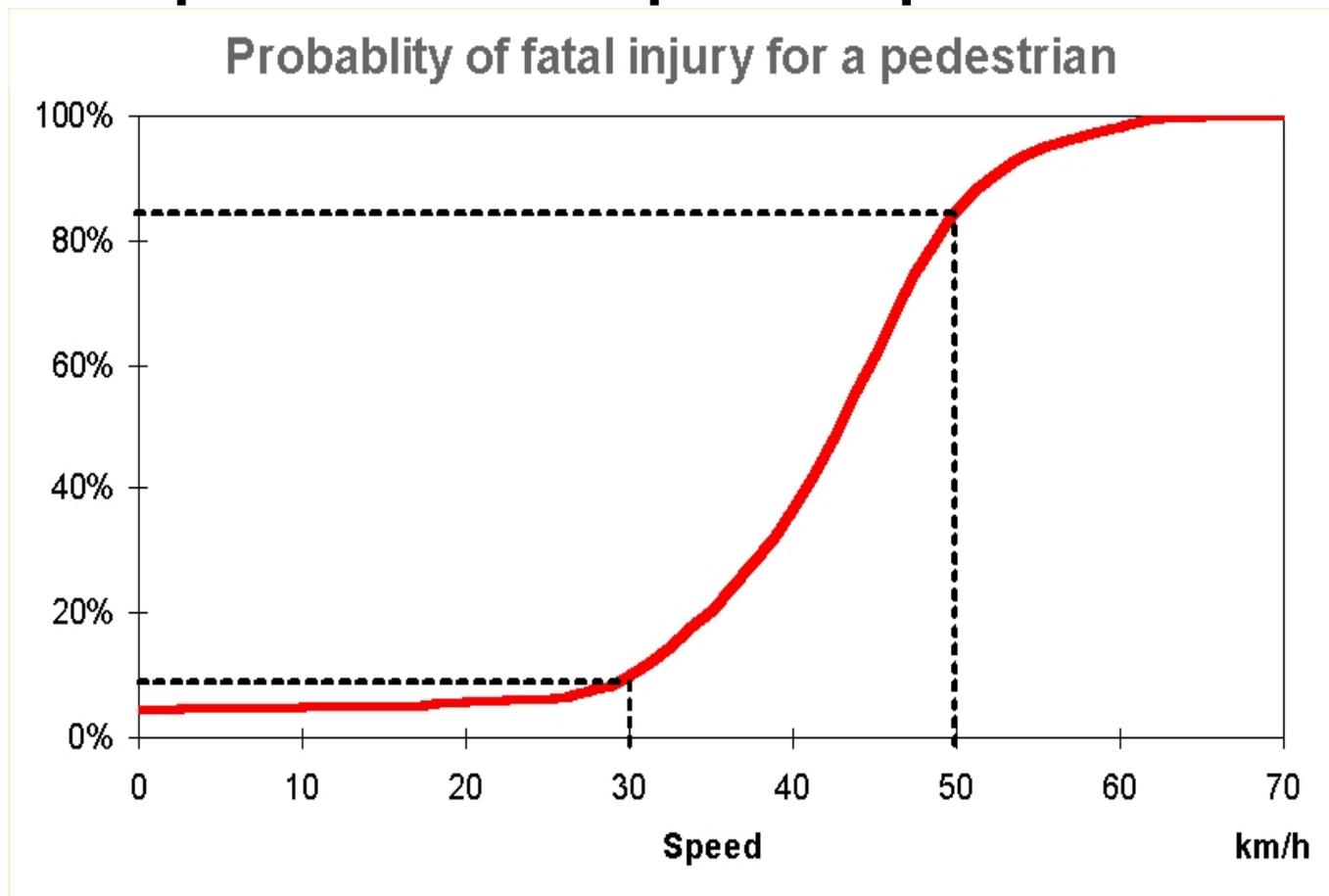
## L'angle de vision



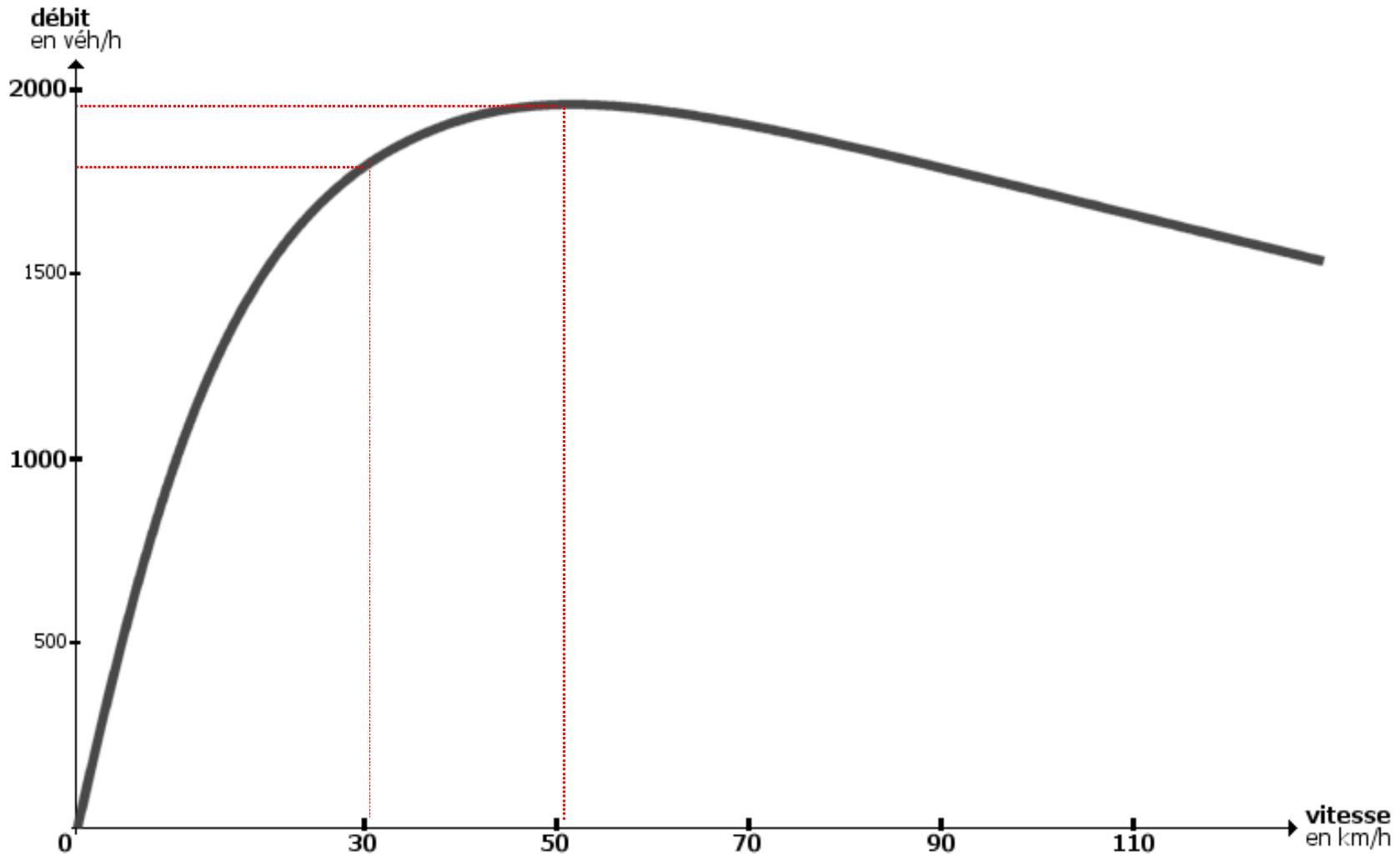
# Impact des vitesses sur

## La gravité

### Exemple: Probabilité pour un piéton d'être tué

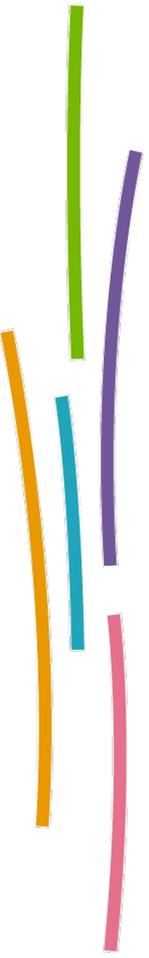


# Impact des vitesses sur le débit



# Vitesse et sécurité en milieu urbain

- Quels impacts de la vitesse sur la sécurité ?
- Comment gérer le différentiel de vitesse en milieu urbain ?
  - ➔ Notion de partage de la voirie



# Le partage : ambiguïté du terme



- 2 notions apparemment contradictoires:
  - **Partager = mettre en commun**  
appropriation conjointe d'un espace = mixité
  - **Partager = faire plusieurs parts**  
et les distribuer à des bénéficiaires =  
séparation



# Vitesse et sécurité en milieu urbain

- Quels impacts de la vitesse sur la sécurité ?
- Comment gérer le différentiel de vitesse en milieu urbain ?
- ➔ Notion de partage de la voirie avec La sécurité = caution de la séparation des modes

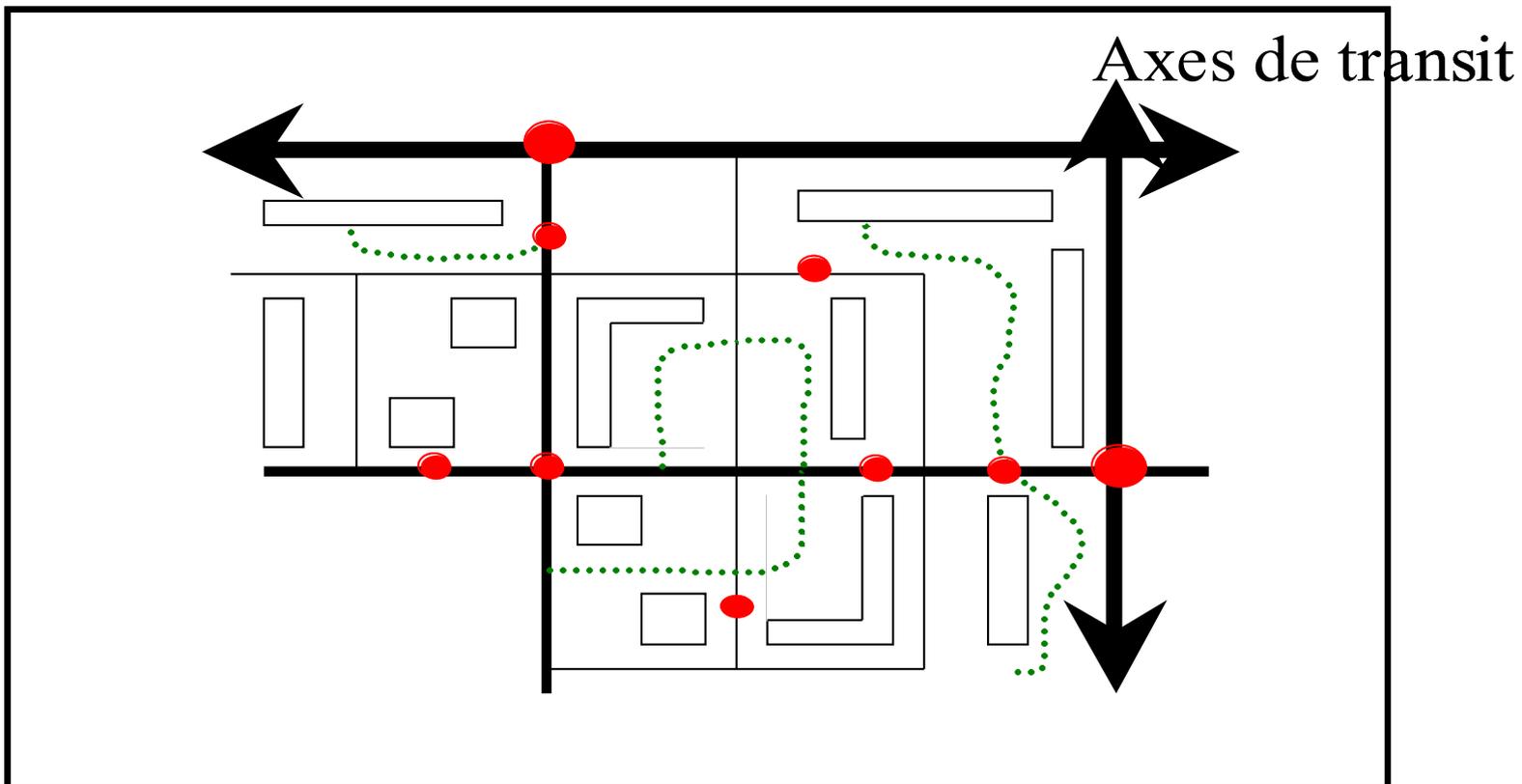
# Parti d'aménagement et sécurité

- Étude des liens complexes entre formes urbaines et insécurité routière – rapport CERTU(Millot, 2004)
- Pas de problème de sécurité des formes mixtes ou ségréguées dès lors que les partis d'aménagement sont complètement assurés



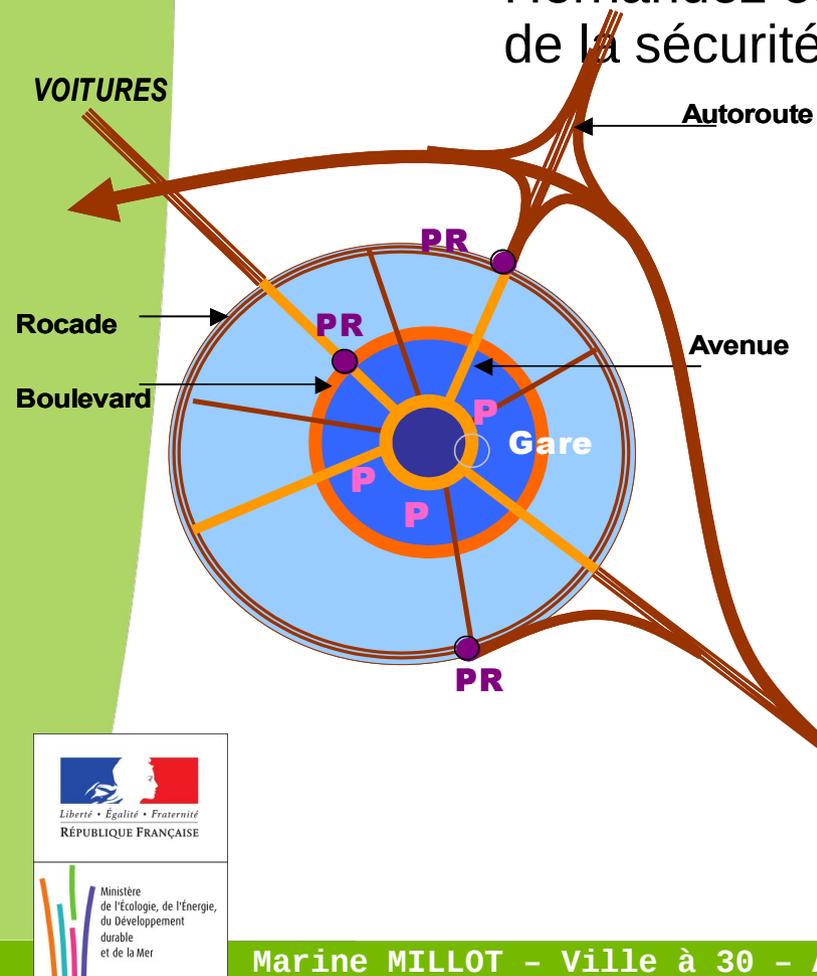
# Parti d'aménagement et sécurité

- Étude des liens complexes entre formes urbaines et insécurité routière – rapport CERTU(Millot, 2004)
  - Pas de problème de sécurité des formes mixtes ou ségréguées
  - Par contre problème des formes intermédiaires



# Parti d'aménagement et sécurité

- Travaux de l'INRETS
  - Montel, Van Eslande, Brenac (2005) sur catégorisation des voies urbaines
  - Hernandez et Reigner (2007) sur la prise en charge locale de la sécurité routière, quels acteurs et quels outils ?



**Le modèle technique  
d'organisation de la circulation  
(F. Hernandez)**

# Quel partage de l'espace public ?

- En urbain, pas aussi radical que mixité <> ségrégation
  - Ségrégation partielle : voie bus ouverte aux vélos
  - Ségrégation temporelle : voie bus en alternance matin / soir



# Vitesse et sécurité en milieu urbain

- Quels impacts de la vitesse sur la sécurité ?
- Comment gérer le différentiel de vitesse en milieu urbain ?
- Évaluation de sécurité de différents partages de la voirie



# Évaluation d'aménagements urbains du point de vue de la sécurité

- Étude pilotée par le CERTU avec 7 CETE
- 7 aménagements urbains étudiés dans 7 villes différentes relevant tous d'une réduction de l'emprise voiture, voire d'une promotion d'un mode alternatif avec soit :
  - Mise en place d'une voie TC



# Évaluation d'aménagements urbains du point de vue de la sécurité

- Étude pilotée par le CERTU avec 7 CETE
- 7 aménagements urbains étudiés dans 7 villes différentes relevant tous d'une réduction de l'emprise voiture, voire d'une promotion d'un mode alternatif avec soit :
  - Mise en place d'une voie TC
  - Mise en place d'une voie cyclable



# Évaluation d'aménagements urbains du point de vue de la sécurité

- Étude pilotée par le CERTU avec 7 CETE
- 7 aménagements urbains étudiés dans 7 villes différentes relevant tous d'une réduction de l'emprise voiture, voire d'une promotion d'un mode alternatif avec soit :
  - Mise en place d'une voie TC
  - Mise en place d'une voie cyclable
  - Modification du partage de l'espace



- **Objectif** : évaluer des aménagements de réduction de l'usage de la voiture d'un point de vue de la sécurité
- **Enseignements principaux** :
  - ➔ Usage des modes alternatifs favorisés mais pas forcément leur sécurité (ex : BC quand pas d'espace tampon pour stationnement, usage détourné de la BC...)
  - ➔ Aménagements peuvent être défavorables en terme de sécurité aux modes non ciblés
    - ➔ Le piéton : un grand oublié des aménagements étudiés
    - ➔ Les vélos dans certains aménagements TC



- **Objectif** : évaluer des aménagements de réduction de l'usage de la voiture d'un point de vue de la sécurité
- **Enseignements principaux** :
  - ➔ Usage des modes alternatifs favorisés mais pas forcément leur sécurité (ex : BC quand pas d'espace tampon pour stationnement, usage détourné de la BC...)
  - ➔ Aménagements peuvent être défavorables en terme de sécurité aux modes non ciblés
    - ➔ Le piéton : un grand oublié des aménagements étudiés
    - ➔ Les vélos dans certains aménagements TC
    - ➔ Les 2RM



- **Objectif** : évaluer des aménagements de réduction de l'usage de la voiture d'un point de vue de la sécurité
- **Enseignements principaux** :
  - ➔ Usage des modes alternatifs favorisés mais pas forcément leur sécurité (ex : BC quand pas d'espace tampon pour stationnement, usage détourné de la BC...)
  - ➔ Aménagements peuvent être défavorables en terme de sécurité aux modes non ciblés
    - ➔ Le piéton : un grand oublié des aménagements étudiés
    - ➔ Les vélos dans certains aménagements TC
    - ➔ Les 2RM
  - ➔ Rappeler l'importance de prendre en compte le fonctionnement des espaces dans ces différentes composantes (stationnement, livraisons...)



# Programme UVT

- Les actions du programme :
  - Journées d'échanges dans chaque inter-région
  - Site Internet : <http://www.voiriepour tous.developpement-durable.gouv.fr/>
  - Publication de fiches :
    - Fiche UVT n°1 Les partenaires
    - Fiche UVT n°2 : trois préoccupations fondamentales auxquelles tous les maires sont confrontés
    - 5 Fiches encombrement des trottoirs :
      - rappel sur la réglementation
      - mobilier urbain et autres obstacles fixes
      - bacs à ordures ménagères et conteneurs de tris sélectifs
      - terrasses et étals commerçants
      - stationnement
- Démarche code de la rue